

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Fédération nationale d'éducation
et de promotion de la santé



SOMMAIRE

LA FNES ET SON RÉSEAU	5
SECTION 1 : VIE ASSOCIATIVE	7
Bureau	7
Conseil d'administration	7
Assemblée générale	9
Equipe de la Fnes	9
Cabinet comptable	10
Commissaire aux comptes	10
Commission nationale de suivi du statut national des salariés (CNS)	10
Stratégie de communication	11
Evolution du site internet www.fnes.fr	11
Administration des contenus du site internet	11
Réseaux sociaux	12
La Lettre de la Fnes	12
Groupe référent.e.s "communication et diffusion"	12
Formation interne	13
SECTION 2 : LE RÉSEAU ET LES PARTENARIATS DE LA FNES	14
Les Ireps et autres structures du réseau de la Fnes	14
Un réseau implanté sur tout le territoire national	14
Les activités des Ireps	14
Liste des Ireps et autres structures adhérentes au 31 décembre 2019	15
Le travail de plaidoyer de la Fnes	16
Après du Député LREM Olivier VERAN	16
Après du Ministère des Solidarités et de la Santé / Direction générale de la santé (DGS)	16
Après de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca)	17
Après du Ministère de l'Éducation nationale	17
Autres plaidoyers politiques de la Fnes	18

Les partenariats de la Fnes	18
Les principaux partenaires institutionnels	18
Les principaux partenaires associatifs	31
Autres partenariats	34
SECTION 3 : L'ANIMATION DU RÉSEAU DE LA FNES	35
Assises nationales de la Fnes	35
Réunions des directrices et directeurs d'Ireps	37
Groupes de travail	37
Soutien au réseau documentaire	42
Formation interne au réseau	43
SECTION 4 : PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS	44
Publications au nom de la Fnes	44
Revue à comité de lecture	44
Ouvrages et chapitres d'ouvrages	44
Revue de transferts	44
Communications au nom de la Fnes	45
Communications à caractère scientifique	45
Communications de transfert	45

LA FNES ET SON RÉSEAU

La Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) est le principal réseau spécialiste de l'éducation et de la promotion de la santé en France. Elle est dotée d'un solide maillage territorial grâce à ses structures adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer). Nommées le plus souvent « Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé » (Ireps) suivi du nom de la région, ces structures peuvent avoir des appellations différentes selon les territoires mais répondent aux critères d'adhésion définis dans les Statuts de la Fnes¹. *Par commodité, elles seront appelées « Ireps » dans l'ensemble du présent rapport.*

La Fnes est membre du réseau national de santé publique coordonné par Santé publique France. Elle entretient également des liens avec le Ministère des Solidarités et de la Santé (notamment la Direction générale de la santé) et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, mais aussi avec plusieurs institutions investies dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé, telles que la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou encore des sociétés savantes telles que la Société française de santé publique (SFSP). La Fnes s'engage activement dans l'amélioration continue de la qualité de ses pratiques et de celles de ses adhérents.

La Fnes, Association Loi 1901, a été créée en 2002 afin d'assurer les fonctions de tête de réseau des Comités régionaux et départementaux d'éducation pour la santé (Cres et Codes) suite à la transformation du Comité français d'éducation pour la santé (CFES), Association Loi 1901, en Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), Établissement public administratif. Les premières Ireps ont été créées en 2008 par fusion ou fédération des Cres et des Codes. En miroir de l'organisation des Agences régionales de santé (ARS) mises en place en 2010, chaque Ireps comporte en principe un siège régional et des antennes départementales.

L'histoire de la Fnes et son évolution s'inscrivent dans un paysage d'organisation de la santé en constante mutation. La Fnes s'est ainsi adaptée au contexte de régionalisation des politiques de santé. La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et la loi « Hôpital, patients, santé et territoires » (HPST) du 21 juillet 2009, donnant naissance aux Agences régionales de santé (ARS), sont des législations majeures dont l'impact a été important dans l'histoire de la Fnes et de son réseau. La loi dite « de modernisation de notre système de santé » promulguée le 26 janvier 2016 consacre la promotion de la santé comme une stratégie essentielle de la santé publique, sans que cela se traduise toujours par des mesures de soutien aux acteurs, notamment associatifs, à la hauteur des enjeux.

¹ « Est considérée comme Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé, et adhérente de la Fédération, une organisation par région - quelle que soit sa forme - qui :

- a un champ d'action régional,
- partage les valeurs des Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé et de leur fédération,
- adhère au projet fédératif de la Fnes annexé aux présents statuts,
- assure les missions d'une Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé en région comme définies dans le projet fédératif,
- revendique le rôle d'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé dans ses statuts et son discours,
- contribue au financement de la Fédération par le paiement d'une cotisation annuellement votée en assemblée générale, et dont l'adhésion est approuvée par le conseil d'administration de la Fédération. »

La Stratégie Nationale de Santé 2018-2022 (SNS) présentée à la fin du mois de décembre 2017 s'inscrit dans cette même lignée en réaffirmant le principe de la santé dans toutes les politiques et en se structurant autour de quatre axes :

- (1) Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux ;
- (2) Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé ;
- (3) Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge à chaque étape du parcours de santé ;
- (4) Innover pour transformer notre système de santé en réaffirmant la place des usagers.

La SNS s'est traduite par un Plan national de santé publique mettant en avant 25 mesures-phare présentées le 26 mars 2018. Ces orientations nationales affirmaient fortement la place de la promotion de la santé et de la prévention. Les orientations du Plan validées par le Comité interministériel pour la santé en 2019 mettent l'accent sur l'activité physique, l'alimentation et la lutte contre l'obésité. Ces orientations constituent un terreau favorable pour les actions menées par la Fnes et par son réseau. Cependant, leur traduction en mesures concrètes de promotion de la santé nécessite encore un plaidoyer politique qui doit rester une priorité dans les mois à venir.

Il s'agit ici du Rapport d'activité du siège de la Fnes (Bureau et équipe salariée).

Le rapport d'activité de la Fnes serait une compilation des rapports d'activité de toutes les structures qui composent la Fédération.

Toutes les activités évoquées ont mobilisé des salarié.e.s et/ou des administrateurs.trices de ces structures.

SECTION 1 : VIE ASSOCIATIVE

❖ Bureau

6 réunions de Bureau se sont tenues en 2019

Elles permettent de faire un point périodique sur les travaux en cours et à venir, mais également d'évoquer les dimensions stratégiques des activités déployées ou à déployer. Ces différents bureaux sont complétés par des échanges pluriquotidiens, plus informels, entre les membres du bureau et la Déléguée générale.

Composition du Bureau

- **Président** : François Baudier, Administrateur Ireps Bourgogne Franche-Comté
- **Secrétaire général** : Alain Douiller, Directeur Codes 84 Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca)
- **Trésorier** : Thierry Prestel, Directeur Ireps Bretagne

❖ Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises pour l'année 2019 :

- 13 mars
- 25 juin
- 15 octobre
- 5 décembre (reporté au 24 janvier 2020)

Composition du CA (mandat 2017-2020)

Les membres du conseil d'administration élus le 7 décembre 2017 sont :

COLLÈGE ADMINISTRATEUR
François BAUDIER <i>Administrateur, Ireps Bourgogne-Franche-Comté</i>
Jean CHAPPELLET <i>Administrateur, Ireps Auvergne-Rhône-Alpes</i>
Didier CHATOT-HENRY <i>Président, Ireps Martinique</i>
Cyril CROZET <i>Président, Codes 93 (région Ile-de-France)</i>
Christiane RAFFY <i>Secrétaire, Ireps Nouvelle-Aquitaine</i>
Hélène GRANDJEAN <i>Présidente, Ireps Occitanie</i>

François REZKI *Président, Guyane Promotion Santé*

Gérard STATNER *Administrateur, Ireps Guadeloupe*

COLLÈGE SALARIÉ

Kartoïbi AZIDA *Directeur, Ireps Mayotte*

Marion BOUCHER *Directrice, Ireps Haute-Normandie (région Normandie)*

Alain DOUILLER *Directeur, Ireps/Cres PACA/Codes 84*

Cédric PEDRE *Directeur, Ireps Réunion*

Marie PERSIANI *Directrice, Ireps Lorraine (région Grand-Est)*

Thierry PRESTEL *Directeur, Ireps Bretagne*

Virginie TINTINGER *Directrice, Coreps Nord – Pas-de-Calais (région Hauts-de-France)*

Marie-Odile WILLIAMSON *Directrice territoriale, Ireps Pays de la Loire*

Céline ZICCHINA *Directrice, Ireps Corse*

❖ Assemblée générale

Une Assemblée générale ordinaire de l'association s'est tenue le 25 juin 2019.

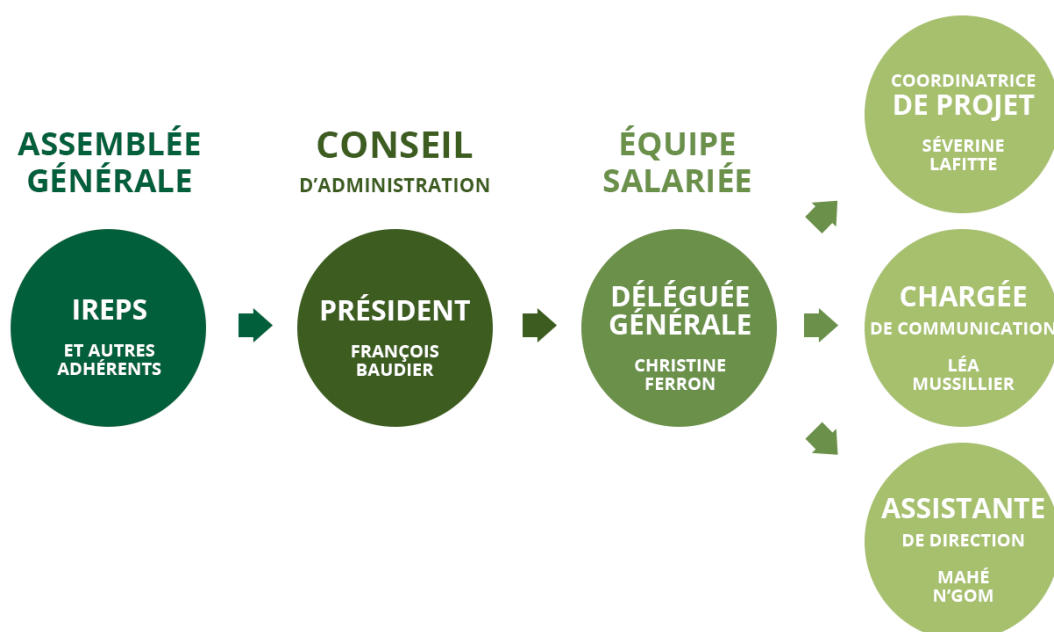
Première résolution : l'Assemblée approuve le rapport moral du président et lui donne quitus de la gestion de la Fédération. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : l'Assemblée approuve le bilan d'activités de l'association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : l'Assemblée approuve le rapport financier du trésorier et lui donne quitus. Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

❖ Equipe de la Fnes

- **Christine Ferron :** Déléguée générale, à temps plein
- **Séverine Lafitte :** Coordinatrice des projets, à temps plein
- **Léa Mussillier :** Chargée de communication, à 0,40 ETP
- **Khaoula Boukhchim :** Secrétaire comptable (départ le 11 janvier 2019) puis : **Mahé N'Gom :** Assistante de direction (arrivée le 18 mars 2019), à 0,80 ETP



❖ **Cabinet comptable**

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, le cabinet d'expertise Comptable de la Fnes est le cabinet Cocerto.

Cocerto Paris
24 rue de Londres
75009 Paris

Ce cabinet comptable assure la formation de l'assistante de la Fnes à l'utilisation du logiciel comptable « Plume ».

❖ **Commissaire aux comptes**

Le commissaire aux comptes mandaté par l'association est Monsieur Philippe Claye.

❖ **Commission nationale de suivi du statut national des salariés (CNSS)**

Aucune réunion de cette commission ne s'est tenue en 2019. La proposition annuelle concernant la valeur du point Fnes a été élaborée par le Trésorier de la Fnes et validée par le Conseil d'administration.

Cependant, les principes de fonctionnement et la feuille de route de la future CNSS ont été confortés en 2019. La CNSS est une émanation du Conseil d'administration, elle est présidée par un administrateur de la Fnes et elle est composée de représentants des structures adhérentes sur la base du volontariat.

Les missions de la CNSS sont d'identifier les motifs d'adoption ou de non adoption du Statut national des Salariés (SNS), de faire des propositions en termes d'évolution du SNS, et d'assurer le suivi de son adoption par les structures. Son avis est strictement consultatif. Cette Commission est également un lieu pour aborder plus largement les questions de ressources humaines qui se posent au sein des Ireps. Ces missions sont précisées dans le cadre d'une "feuille de route" élaborée à la suite d'une enquête menée au sein du réseau.

La CNSS sera désormais structurée en trois « collèges » (Directeur.trices – Administrateur.trices – Représentant.e.s du personnel). Afin de constituer ces trois collèges, un appel à candidatures lancé dans le réseau en 2019 a abouti à la mise en place d'une Commission composée de 10 membres. Christiane Raffy, administratrice de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine, a été élue à l'unanimité Présidente de la CNSS, en mars 2018.

❖ Stratégie de communication

Evolution du site internet www.fnes.fr

Mise en ligne de la page “Des outils pour agir” (cf. partenariat avec Santé publique France) dans le cadre du service sanitaire. Un recensement des outils conçus ou adaptés par le réseau, utilisables par les étudiants en service sanitaire, a été effectué pendant l’année 2019, ainsi que la rédaction des informations de présentation des outils et leur intégration dans le site (qui s’est poursuivie jusqu’en 2020).

Mise en ligne de l’espace réservé au réseau sur le site internet de la Fnes fin décembre 2019. Cet espace contient des documents internes tels que les comptes rendus et procès-verbaux des instances de la Fédération, les comptes rendus et productions des groupes de travail, les documents relatifs au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et des modèles de documents administratifs, les numéros de la Lettre de la Fnes, ainsi que des informations relatives aux manifestations de la Fédération comme les Assises, les Journées thématiques etc. Cet espace est accessible à chaque Directeur.trice et à chaque Président.e des Ireps, ainsi qu’aux membres du Conseil d’administration de la Fnes, au moyen d’un identifiant et d’un mot de passe personnels. Chaque Directeur.trice et Président.e a la possibilité de transmettre son identifiant et son mot de passe à tout.e salarié.e et tout.e administrateur.trice de sa structure, afin qu’ils puissent y accéder.

Le site internet de la Fnes a connu quelques modifications mineures, afin de le rendre plus accessible et de faciliter son exploration, sa navigation (suppression des polices de caractères à chasses condensées, remplacements des capitales par des minuscules, mise en place d’une barre de recherche).

Par ailleurs, un module Twitter permettant la visualisation des derniers post publiés a été ajouté en page d’accueil afin de dynamiser l’image de la Fédération et de valoriser sa présence sur ce réseau social.

Administration des contenus du site internet

Les contenus du site internet sont administrés régulièrement. Les articles ainsi que les offres d’emploi ont connu une augmentation significative en 2019 :

- 39 articles ont été publiés dans les “Actualités” du site internet (contre 24 en 2018)
- 79 offres d’emploi ont été publiées sur le site internet (contre 22 en 2018) : 65 offres concernent le réseau et 15 des partenaires extérieurs.

Réseaux sociaux

- **Animation de la chaîne Youtube**

Une chaîne Fnes_Ireps a été mise en ligne en 2018 sur Youtube afin de diffuser et de valoriser les vidéos de la Fnes et de l'ensemble des structures de son réseau. L'intégration des vidéos est en actualisation permanente.

- **Animation du compte Twitter**

Le compte Twitter est administré régulièrement, il connaît lui aussi une évolution significative de ses résultats en 2019 : 450 tweets ou retweets en 2019 (contre 270 en 2018).

Près de 700 abonnés suivent désormais la Fnes sur ce réseau social (*janvier 2020*) soit 271 nouveaux abonnés entre janvier et décembre 2019 et 75 551 "impressions" (nombre de (re)tweets publiés vus par les abonnés) (contre 16 663 en 2018). Les mois de juillet, septembre et octobre 2019 ont été particulièrement actifs en termes de visites et de réactions ; cela s'explique par une activité importante sur le profil avec les démarches entreprises par la Fédération pour communiquer en amont, pendant et après ses Assises nationales.

La Lettre de la Fnes

"La Lettre de la Fnes" est une newsletter trimestrielle à vocation interne au réseau. Elle est destinée aux Conseils d'administration et aux équipes des Ireps et s'articule autour de plusieurs grands thèmes permettant de communiquer sur les différentes activités de l'"instance nationale" de la Fédération : Editorial ; Représentation nationale du réseau ; Vie associative ; Groupes de travail ; Infos diverses ; L'agenda de la Fnes. Deux numéros de cette lettre ont été conçus et envoyés en 2019 : la Lettre de la Fnes n°2 le 02.01.2019 et la Lettre de la Fnes n°3 le 16.05.2019.

Une évaluation du contenu et de la diffusion de la Lettre a été lancée fin 2019 pour être présentée au Conseil d'Administration de Fnes. Ses résultats aideront le CA à décider du devenir de la Lettre.

Groupe référent.e.s "communication et diffusion"

Ce groupe a été mis en place en fin d'année 2018 afin de générer un flux d'information régulier entre les structures adhérentes et la Fnes, L'animation de ce groupe s'est poursuivie en 2019. Une réunion des chargé(e)s de communication a été organisée le 14 juin 2019 (cf. partenariat avec Santé publique France). La stratégie de communication de la Fnes et de son réseau en termes de logos et d'appellations des structures a été largement discutée.

❖ Formation interne

Mahé N'GOM, Assistante de direction, a été formée à l'utilisation du logiciel comptable « Plume » en lien avec le cabinet comptable Cocerto.

Séverine LAFITTE, coordinatrice des projets, a participé à la formation assurée par le Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL) portant sur la "Capitalisation des Expériences" au bénéfice du groupe de travail national "Capitalisation des expériences en promotion de la santé". L'objectif principal de la formation était d'accompagner la construction et la mise en place d'une démarche de capitalisation des expériences en promotion de la santé au sein du réseau.

SECTION 2 : LE RÉSEAU ET LES PARTENARIATS DE LA FNES

❖ Les Ireps et autres structures du réseau de la Fnes²

Un réseau implanté sur tout le territoire national

Les Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) et autres structures adhérentes sont des associations Loi 1901 essentiellement financées par des fonds publics de l'Etat ou des collectivités territoriales. Le réseau des Ireps propose une expertise et un appui pour le développement régional de la politique de promotion de la santé ou de prévention. Il soutient et développe des initiatives locales permettant de répondre aux besoins de santé des citoyens. Interface entre les politiques, les acteurs de terrain professionnels ou bénévoles, et les populations, le réseau des Ireps vise à lutter contre les inégalités de santé et à favoriser le bien-être pour tous.

Les Ireps sont reconnues pour le niveau élevé et la variété des compétences professionnelles de leurs équipes. Elles sont également consultées pour leurs connaissances des besoins de santé et des dispositifs existants et pour leur présence sur le terrain. La reconnaissance des Ireps s'illustre aussi par leur participation aux instances de démocratie en santé (Conférences régionales de la santé et de l'autonomie - CRSA, Commissions spécialisées prévention, Conseils territoriaux de santé - CTS), mais aussi à de nombreux dispositifs institutionnels : Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), Conférence nationale de santé (CNS), Education nationale, Politique de la ville, comités d'évaluation des Projets régionaux de santé (PRS)...

Les activités des Ireps

Le réseau des Ireps a connu ces dernières années une importante évolution centrée sur le développement considérable de ses activités d'accompagnement des professionnels, qu'ils soient décideurs ou opérateurs. Les Ireps exercent ainsi plusieurs missions : la formation, le conseil méthodologique, l'évaluation, la documentation et l'élaboration d'outils d'intervention, la communication, le transfert de connaissances issues de la recherche, l'appui à la programmation des politiques de santé publique et la coordination de projets ou de dispositifs. Ces activités s'exercent au sein de différents milieux de vie : écoles, entreprises, prisons, établissements de soins, maisons de retraite... et à différents niveaux territoriaux, du quartier à la région. Les thématiques abordées sont diverses : alimentation et activité physique, consommations à risque et addictions, vie affective et sexuelle... Cependant, les Ireps privilégient l'approche populationnelle et par milieu de vie. Elles veillent à adapter leurs interventions aux caractéristiques des populations auxquelles elles s'adressent : petite enfance, adolescence, personnes âgées ou en situation de handicap, etc.

² appelées « Ireps » par commodité dans la suite du document

Les actions des Ireps s'adressent à de nombreux acteurs des secteurs sanitaire, médico-social, social, éducatif et de la formation (personnels hospitaliers, médecins du travail, travailleurs sociaux, enseignants, référents santé, formateurs...), mais aussi à des responsables de politiques de santé, des élus, des représentants des usagers, des étudiants, des bénévoles... L'ensemble des missions des Ireps vise à accompagner ces professionnels et ces publics à des fins d'émancipation et de renforcement de leur capacité d'agir. Cette démarche s'appuie sur leurs ressources et sur le partage des compétences afin de mobiliser et impliquer le plus grand nombre.

Liste des Ireps et autres structures adhérentes de la Fnes au 31 décembre 2019

Ireps Auvergne - Rhône-Alpes

Ireps Bourgogne Franche-Comté

Ireps Bretagne

Ireps Centre Val-de-Loire (Fraps-Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé)

Ireps Corse

Ireps Grand Est

Ireps Guadeloupe

Ireps Guyane (GPS-Guyane PromoSanté)

Ireps Normandie (Promotion santé Normandie)

Ireps Martinique

Ireps Mayotte

Ireps Nouvelle-Aquitaine

Ireps Nord - Pas-de-Calais (Coreps-Comité régional d'éducation et de promotion de la santé)

Ireps Occitanie

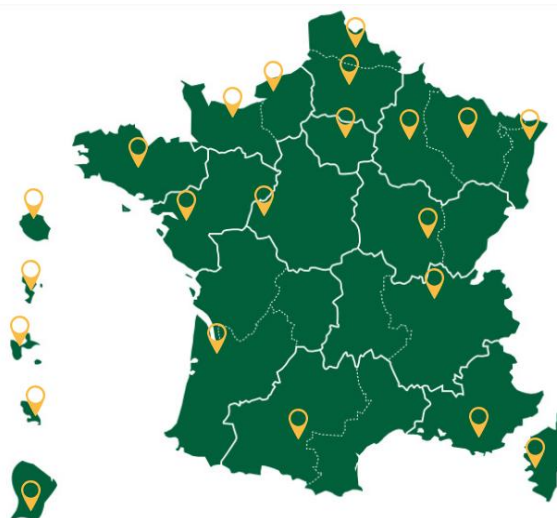
Ireps Pays de la Loire

Ireps Picardie

Ireps Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cres et Codes – Comité régional et Comités départementaux d'éducation pour la santé)

Ireps Réunion

PromoSanté Ile de France - Codes 93



Les restructurations en 2019 :

La fusion des Comités départementaux d'éducation pour la santé en Centre-Val-de-Loire a donné lieu à la création d'une Ireps, intégrée à la Fédération régionale des acteurs de la promotion de la santé (Fraps).

❖ **Le travail de plaidoyer de la Fnes**

Auprès du Député LREM Olivier VERAN

Le 15 mai 2019, la Fnes a rencontré Monsieur Olivier Véran, dans un contexte opportun pour faire évoluer les questions liées au financement de la promotion de la santé et la prévention :

- d'une part, le Président de la République et la Ministre des Solidarités et de la Santé mettent beaucoup en avant l'importance qu'ils attachent à une politique favorable à la santé et au bien-être des Français ; cette volonté s'exprime fortement dans la stratégie nationale de santé 2018-2022 et dans leurs interventions publiques ;

- d'autre part, un chantier a été ouvert sur le financement de la santé, sous la responsabilité de Jean-Marc Aubert, Directeur général de la DREES, pilote de la " task force " devant faire des propositions au Premier Ministre sur ce sujet ; il semblait important que la question de la promotion/prévention et du soutien à ses opérateurs puisse être abordée.

Il a été rappelé qu'il s'agit d'un secteur, non seulement sous-doté, comme l'indiquent de façon récurrente de nombreux rapports nationaux ou internationaux, mais surtout, à la différence du soin ou du médico-social, les budgets alloués sont rarement pérennes. Cette situation qui perdure depuis plusieurs décennies est un obstacle majeur pour mettre en œuvre une politique ambitieuse et durable dans ce champ.

Deux axes de progression ont été évoqués à l'issue de cette rencontre :

- le lancement d'une mission Igas sur la promotion de la santé
- une démarche de plaidoyer auprès de la Direction de la Caisse nationale d'assurance maladie

Ces axes n'ont pas donné lieu à réalisation durant l'année 2019.

Auprès du Ministère des Solidarités et de la Santé / Direction générale de la santé (DGS)

La Fnes participe au **comité national de suivi et de pilotage du service sanitaire**. Ce dernier est présenté comme la principale stratégie de développement de la prévention en France ; de fait, il est au cœur du Plan national de santé publique. Selon les informations disponibles, l'implication des Ireps dans ce dispositif est variable selon les régions, en fonction de la mobilisation de l'ARS et des liens avec les Universités, mais globalement leur rôle est central dans la création de conditions optimales pour sa mise en place : co-animation de la commission

pédagogique du service sanitaire au sein des universités, appui à la coordination, formations de formateurs ou de référents pédagogiques au sein des universités ou d'autres organismes de formation, formation des référents de proximité dans les lieux de stage, ouverture des centres de documentation ou centres ressources, mise à disposition d'outils d'intervention et de supports validés, conseil méthodologique, accompagnement dans les lieux de stage, soutien à l'interprofessionnalité...

La Fnes est impliquée dans le **groupe de travail national sur la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques** mis en place par la DGS dans le cadre de la feuille de route nationale sur la santé mentale et la psychiatrie rendue publique en juin 2018. Au travers de ce groupe de travail, il s'agit de définir les critères de qualité scientifiquement validés des interventions visant à réduire la stigmatisation dont peuvent être victimes les personnes atteintes par des troubles psychiques et leur entourage. A partir de ces critères sera créé un « GPS anti-stigma », c'est-à-dire un outil susceptible d'orienter les actions dans un sens favorable à la lutte contre la stigmatisation. Il s'agit également, dans le cadre d'un groupe de travail restreint dont la Fnes est également partie prenante, d'élaborer une stratégie et des outils de plaidoyer destinés à mobiliser des élus.

La Fnes est membre du **comité de pilotage d'Inspire-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction entre la recherche, l'intervention et la décision)** présidé par le Directeur général de la santé. L'année 2019 a vu l'intégration de l'axe "Formation et accompagnement" coordonné par l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) dans les deux autres axes : "Développement de la recherche interventionnelle" coordonné par l'Institut de recherche en santé publique (IRESP) et "Portail de données probantes et prometteuses" coordonné par Santé publique France. La Fnes contribue à ce troisième axe aux côtés de la Société française de santé publique (SFSP) en copilotant le groupe de travail pluripartenarial sur la capitalisation des expériences en santé publique.

Auprès de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca)

Des contacts ont été repris en 2019 avec le Conseiller prévention de la Mildeca, dans le but d'organiser une rencontre nationale autour des actions et programmes de développement des compétences psychosociales, en milieu scolaire et extra-scolaire. Cette rencontre s'est déroulée au début de l'année 2020 et a rassemblé sept représentantes du réseau de la Fnes. A l'issue de cette réunion, il a été décidé la réalisation d'un site Internet ressource national porté par la Fnes, dont les différentes étapes se dérouleront en 2020.

Auprès du Ministère de l'Éducation nationale

Une demande de rendez-vous a été formulée auprès de la Direction générale de l'enseignement scolaire. Cette rencontre, qui se déroulera en 2020, a pour but de préparer une demande d'agrément nationale pour le réseau de la Fnes.

Autres plaidoyers politiques de la Fnes

La Fnes est membre de la **Commission Santé de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss)** et à ce titre contribue à la production de documents de plaidoyer portés par cette association. Deux réunions se sont déroulées en 2019 (mai et octobre).

Conférence des Présidents d'Université

Une rencontre a été organisée en février 2019 à l'Université de Caen-Normandie entre son Président, Pierre Denise, ancien membre de la Commission santé de la CPU, et son Doyen, Emmanuel Touzé, ainsi que des représentants de Promotion Santé Normandie et de la Fnes. L'objectif de cette rencontre était de relancer le projet d'accord-cadre entre la CPU et la Fnes.

Ce projet a été actualisé :

- en ajoutant une mention du service sanitaire dans l'axe 1 (sur la formation)
- en mentionnant les Dispositifs régionaux de soutien et les Pôles fédératifs de recherche et de formation dans l'axe 3 sur les collaborations.

Cette rencontre n'a pas eu de suite.

❖ Les partenariats de la Fnes

Les principaux partenaires institutionnels

La Fnes a établi ou poursuivi en 2019 des conventions ou accords-cadres avec plusieurs institutions nationales ou régionales :

- l'Agence nationale de santé publique « Santé publique France »,
- la Direction nationale de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ),
- l'École des hautes études en santé publique (EHESP),
- l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm),
- la Conférence nationale de santé (CNS),
- la Caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam),
- la Direction générale de la santé (DGS),
- l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon.

Convention et travaux avec Santé publique France



En 2019, l'avenant à la convention signée en 2017 pour 3 ans comportait 3 principaux axes faisant l'objet d'une coordination nationale :

1. Développer la promotion de la santé des personnes en situation de handicap

Pour mémoire, cet axe de travail a démarré en 2016 et a permis la réalisation d'un état des lieux figurant dans un rapport, la production de recommandations, la publication d'un guide d'aide à l'action « Promouvoir la santé et le bien-être dans le champ médico-social auprès des personnes

en situation de handicap » ainsi que l'organisation de 4 rencontres régionales (Corse, Grand-Est, Martinique et Nouvelle-Aquitaine).

Plusieurs conditions ont été posées pour l'organisation de chaque rencontre : donner lieu à des partages d'expériences et s'appuyer sur des données probantes ; consacrer un temps à la communication accessible et à la littératie en santé ; produire un document final reprenant le contenu des échanges, diffusé aux participants des rencontres. Les modalités d'organisation, le choix des partenaires et les invitations aux établissements et services médico-sociaux (ESMS) ont été confiés aux structures organisatrices en région.

Chaque rencontre a eu ses spécificités en fonction du contexte institutionnel et géographique dans laquelle elle s'est inscrite. Le siège de la Fnes a participé activement à ces rencontres par la présentation du contexte, des concepts et exemples, l'animation d'ateliers... dans les 3 régions de métropole.

- Ireps Martinique (14 décembre 2018 et 14 mars 2019) : Démarche organisée en deux temps : une rencontre le 14 décembre 2018 pour la signature de la charte Romain Jacob entre les partenaires institutionnels tels que l'ARS et les acteurs locaux travaillant avec les ESMS ; une journée de rencontre le 14 mars 2019 avec les professionnels et équipes des ESMS sur la mise en place de projets en promotion de la santé.
- Ireps Nouvelle-Aquitaine (29 janvier 2019) : Journée construite à partir de la valorisation de 3 projets existants dans la région, de la diffusion du concept de littératie en santé, et de la promotion des guides de la Fnes et de Santé publique France dans les ESMS.
- Ireps Corse (15 mars 2019) : journée réalisée en partenariat avec le service médico-social de l'ARS et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), basée sur la mise en œuvre des orientations du guide de la Fnes et du guide « Communiquer pour tous » de Santé publique France.
- Ireps Grand-Est (19 mars et 24 avril 2019) : Table ronde puis journée d'échanges mises en place en co-construction avec ODAS 57 (Offre Départementale d'Accompagnement Social et médico-social de Moselle), établissement public local social et médico-social, gestionnaire de 4 ESMS.

Ces quatre rencontres ont réuni environ 250 participants issus principalement des ESMS, des institutions, des collectivités territoriales et des associations locales.

Pour l'année 2019, il a été proposé de recueillir et de valoriser puis diffuser les initiatives menées par des ESMS en lien avec les Ireps, notamment dans la suite des travaux réalisés au niveau national grâce au soutien financier de l'Agence.

Le projet 2019 « Développer la promotion de la santé chez les personnes en situation de handicap » a été piloté par le siège de la Fnes en lien avec le groupe de travail "Promotion de la santé et handicap" dont une partie des membres ont pu suivre l'ensemble des réalisations depuis 2016. Cette constance a permis de maintenir une dynamique de travail régulière et une évolution importante du projet.

En 2019, la Fnes a préparé une enquête permettant de recenser les actions "prometteuses" de promotion de la santé mises en œuvre auprès des personnes en situation de handicap par les établissements et services médico-sociaux (ESMS), avec l'appui des Ireps. Les objectifs de cette

enquête étaient de renforcer les connaissances des acteurs et des décideurs en santé publique sur ces actions de promotion de la santé dans le champ du handicap et de mettre en évidence les facteurs de réussite.

Une recherche documentaire a permis d'identifier les critères des actions de santé « prometteuses ». Le groupe de travail a apporté sa collaboration à la mise en œuvre de l'enquête en élaborant deux questionnaires adaptés aux professionnels du secteur médico-social (terminologie, caractéristiques des publics et des méthodes dans les ESMS...).

Un premier questionnaire comportait une partie descriptive puis les critères de sélection des actions "prometteuses" de l'agence de santé publique du Canada[1]. Pour être qualifiée de « prometteuse », l'intervention doit :

- avoir été mise en œuvre une ou plusieurs fois,
- être collective et non individuelle,
- faire l'objet d'une évaluation (pas seulement d'un bilan) et produire des résultats positifs,
- présenter un fort potentiel d'adaptabilité, c'est-à-dire une possibilité élevée de produire des résultats positifs semblables dans d'autres contextes ou situations,
- s'inspirer de connaissances validées : référentiel de bonnes pratiques, outil d'auto-évaluation, guide d'aide à l'action, ouvrages ou articles publiés...,
- si besoin, avoir bénéficié de l'appui de compétences spécialisées.

[1] Critères des actions prometteuses, Agence de Santé publique du Canada : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/rapports-publications/promotion-sante-prevention-maladies-chroniques-canada-recherche-politiques-pratiques/vol-37-no-11-2017/elaboration-criteres-definissant-pratiques-prometteuses-promotion-sante-preventions-maladies.html>

Un appel à contribution a été diffusé largement auprès de l'ensemble du réseau et des partenaires du secteur médico-social. Cet appel a été mis en page en format newsletter pour faciliter la diffusion par les référents chargé.e.s de communication, publié sur le site de la Fnes et relayé sur le réseau Twitter.

Cette étape visait à identifier de façon ciblée les projets répondant aux critères et portés par les ESMS auprès des personnes en situations de handicap.

Le second questionnaire comportait une vingtaine de questions et avait pour but d'interroger les conditions de mises en œuvre avec le contexte, les processus et pratiques mis en place, les méthodes et outils d'intervention utilisés, les savoir-faire expérientiels mobilisés ainsi que les impacts des projets sur l'ESMS, les professionnels, les publics accueillis et leur famille.

Les questionnaires ont été accessibles en ligne via l'outil numérique "Survey Monkey" au cours du 1er trimestre 2020.

Le recueil et l'analyse des données recueillies ont été réalisés au cours du 1er semestre 2020. Les données issues du recensement des expériences permettront de faire émerger les facteurs de réussite des actions et de produire un recueil d'actions diffusable valorisant les résultats de cette démarche auprès des acteurs institutionnels ou associatifs, des référents des réseaux/gestionnaires locaux des établissements et services médico-sociaux, des professionnels

du secteur médico-social, des personnes en situation de handicap et de leur entourage et plus largement aux décideurs, élus et collectivités territoriales.

2. Diffuser des dossiers de connaissances en promotion de la santé

Cet axe de travail avait pour principale finalité la mise à la disposition de connaissances issues de la recherche dans des domaines prioritaires.

Il s'est traduit par la réalisation de **trois dossiers de connaissances sur des thèmes de santé environnementale** destinés aux décideurs : « Améliorer la qualité de l'air extérieur en milieu urbain », « Prévenir l'exposition aux perturbateurs endocriniens en périnatalité » et « Prévenir les risques auditifs et extra-auditifs à l'adolescence ».

Ces trois dossiers ont été élaborés par des Ireps (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Paca), la Fnes en assurant la coordination éditoriale. La conception graphique des trois dossiers a été effectuée en 2019, permettant leur mise en ligne sur le site internet de la Fnes et leur impression offset effectuée par un prestataire extérieur. Une réunion des chargé.e.s de communication du réseau réunissant 7 participants s'est tenue le 14 juin 2019 dans le but notamment de planifier et capitaliser leur diffusion locale et nationale.

Lien vers les dossiers de connaissance en ligne : <https://www.fnes.fr/actualites-generales/d-code-sante-de-la-connaissance-a-la-decision-en-sante-publique-et-promotion-de-la-sante>

3. Contribuer à l'élaboration du cadre de référence de la prévention et de la promotion de la santé dans le Service national universel (SNU)

Dans le cadre de cet axe de travail, la Fnes a élaboré des propositions pour un cadre de référence national destiné à indiquer la place de la santé dans le Service national universel. Ce cadre de référence, intitulé "Vers un service national universel promoteur de santé", rappelle que dans sa définition globale, intégrant le bien-être et la qualité de la vie, la santé peut représenter un **enjeu transversal** du SNU. La promotion de la santé, telle que définie par l'Organisation mondiale de la santé dans la **Charte d'Ottawa** de 1986, s'appuie sur des valeurs proches de celles ayant présidé à la mise en place du SNU. Selon cette Charte, un milieu de vie est dit « promoteur de santé » lorsqu'il prend en compte l'ensemble des déterminants de la santé et met en place des actions structurées en cinq axes :

- La mise en œuvre de politiques et d'organisations favorables à la santé
- La création d'environnements de vie favorables à la santé
- La mise en œuvre de démarches participatives
- L'éducation pour la santé par le développement des compétences psychosociales
- L'optimisation du recours à la prévention et au soin

Le cadre de référence proposé par la Fnes postule que chacun de ces cinq axes peut trouver un accomplissement dans le cadre du Service national universel. Il a fait l'objet d'une présentation par Santé publique France à l'occasion d'une réunion interministérielle sur le SNU qui s'est tenue au début du mois de novembre 2019.

En complément des travaux relatifs à la convention, la Fnes participe au **groupe de pilotage du projet « Promotion de la santé dans les clubs sportifs – PROSCeSS »** dont plusieurs réunions ont été organisées en 2019 par Santé publique France en collaboration avec les Universités de Nice et de Nancy (15 février, 3 avril, 6 juin, 5 novembre). Ce projet vise à établir des liens entre les critères de qualité des actions de promotion de la santé menées au sein des clubs sportifs et les initiatives existantes ; il vise aussi à soutenir la capitalisation des expériences de prévention, de promotion de la santé et d'éducation pour la santé menées au sein des clubs sportifs. Les Ireps ont été associées aux travaux de ce groupe selon différentes modalités, notamment une contribution à l'élaboration des outils nécessaires au projet.

Convention avec la Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse



La principale finalité de cette convention est l'accompagnement, par la Fnes, du développement d'une politique de promotion de la santé au niveau national et dans les territoires, fondée sur les valeurs et principes d'intervention de la Charte d'Ottawa, portée et mise en œuvre par les institutions des secteurs social et judiciaire.

En 2019, cette convention a conduit à la réalisation des activités suivantes :

- Contribution aux politiques publiques nationales en faveur de la jeunesse dans une perspective de promotion de la santé et poursuite de la sensibilisation des porteurs de ces politiques en favorisant le développement d'une culture partagée de promotion de la santé intersectorielle,
- Animation et coordination du réseau des Ireps en lien avec les orientations nationales et régionales portées par la PJJ et plus particulièrement au bénéfice des territoires ultra marins,
- Soutien au réseau dans son travail de plaidoyer en faveur de la promotion de la santé auprès des porteurs de l'ensemble des politiques publiques y compris en détention,
- Valorisation des actions, des ressources et de la démarche en promotion de la santé auprès des professionnels travaillant au plus près des jeunes vulnérables dans le champ socio-judiciaire et accompagnement de ces professionnels dans la mise en œuvre de cette démarche selon les besoins,
- Apport d'une expertise dans l'élaboration et la conduite de l'étude de faisabilité de l'enquête nationale concernant la santé des jeunes suivis par la PJJ,
- Appui à l'élaboration du cahier des charges de l'évaluation de la démarche PJJ promotrice de santé en lien avec le cabinet Quadrant Conseil,
- Soutien à la formation en promotion de la santé par l'apport d'une expertise en promotion de la santé et un accompagnement à la réflexion pédagogique menée par l'Ecole nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) sur les formations statutaires et continues qu'elle met en place,
- Accompagnement de la démarche "Qualité de vie au travail" menée par l'ENPJJ,
- Participation aux groupes de travail interinstitutionnels concernant la promotion de la santé et la prévention des addictions des personnes placées sous main de justice,
- Participation au Comité de pilotage du Parcours coordonné Mildeca – PJJ – Ufolep expérimenté en région Sud-est et de la formation socio-sportive mise en place par l'Ufolep à des fins de prévention des addictions.

Plusieurs journées de regroupement des binômes Fnes-PJJ ont eu lieu en 2019 :

- 28 janvier
- 12 et 13 juin
- 12 et 13 novembre

Ces regroupements, qui soutiennent la démarche PJJ promotrice de santé, ont permis :

- De relayer et commenter les informations institutionnelles en matière de santé publique et de justice et les évolutions du contexte politique dont celles intégrant la démarche “PJJ promotrice de santé” : plan national de santé publique, Stratégie Santé des personnes sous main de justice (SSPSMJ), Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022, Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024, les appels à projets nationaux et régionaux du Fonds de lutte contre les Addictions, l’accompagnement des étudiants en service sanitaire...
- De suivre les activités des conventions nationales entre la DPJJ, la Fnes et les autres partenaires : Fnes-DPJJ, Association nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA) et DPJJ, Croix Rouge et DPJJ, Je Tu Il et DPJJ, Le refuge et DPJJ, Fédération Nationale des Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIA VS) et DPJJ, l’Ufolep, la DPJJ et la Mildeca, etc.
- De présenter les activités (inter)régionales menées par les binômes telles que les projets déposés dans le cadre des Fonds de concours Mildeca et les activités nationales telles que le lancement de la phase de faisabilité de l’enquête santé PJJ, le groupe de travail sur la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques, les Maisons “Sport-santé”...
- De partager et d’échanger sur les projets et pratiques professionnelles notamment les actions sur le handicap et le milieu pénitentiaire en lien avec PJJ promotrice de santé : Présentation du séminaire DIRSE-CRES PACA sur PJJ et handicap et perspectives d’activités ; UEAJ promotrice de santé en DIR Sud ; liens avec les unités sanitaires en milieu pénitentiaire en DIR SE
- De croiser les pratiques et les organisations dans les interrégions avec des ateliers sur *l’accompagnement de la démarche PJJ PS et l’évolution des postures professionnelles (« comment accompagnez-vous en tant que binôme la PJJPS et les changements de pratiques dans votre inter-région ? »)*
- De proposer des productions et outils d’animation tels que “Feelings”, des vidéos des journées régionales en ligne, les référentiels en promotion de la santé, la revue la « Santé en action », un MOOC sur la santé publique (EHESP)...
- D’expérimenter des outils méthodologiques lors de travaux en sous-groupe tels que le diagramme logique d’impact,
- De contribuer aux travaux sur la démarche d’évaluation animée par Quadrant Conseil permettant d’aborder la contextualisation de la démarche d’évaluation, la présentation d’un document de cadrage pour la réalisation d’un cahier des charges national, l’alimentation du cadrage de l’évaluation nationale « PJJ Promotrice de santé » (2015-2019),
- De valoriser les évolutions des formations en promotion de la santé à l’ENPJJ : la formation des formateurs “réfèrent santé” des pôles territoriaux de formation, la sensibilisation des stagiaires à la promotion de la santé,
- De sensibiliser le groupe sur la question du handicap et de son inclusion dans un parcours coordonné (contexte, leviers d’actions et ressources existantes) et plus largement les membres du comité de pilotage “PJJ promotrice de santé”,

- De préparer l'organisation des Journées PJJ promotrice de santé les 27 et 28 mars 2019 à Roubaix sur le thème « Vie affective et sexuelle » : discussion sur les interventions en plénière, définition des ateliers, étude des fiches-projets, réflexion sur une trame de restitution des ateliers, construction du programme et de l'évaluation des journées,
- D'encourager la participation aux campagnes nationales: "Moi(s) sans tabac" "Semaine de la vaccination" et aux événements nationaux pouvant intéresser les binômes ("Colloque Pleine Conscience : Interventions basées sur la pleine conscience, sciences, santé et société : lever les doutes, ouvrir des perspectives ?", « Lieu de santé promoteur de santé », Université de Besançon, Assises de la Fnes, Congrès EUPHA...)

La convention nationale entre la Fnes et la DPJJ **est devenue pluriannuelle et s'étale désormais sur 3 ans (2019-2021)**. La pluri annualité peut favoriser une évolution identique des conventions signées dans les territoires entre les DIRPJJ et les Ireps. La déclinaison est possible dans chaque DIRPJJ et la pluri annualité est un gain de temps et de stabilité pour le réseau de la Fnes.

Le **comité de pilotage annuel** "PJJ promotrice de santé" a été organisé le 29 janvier 2019 en présence de 78 participants venant principalement des DIRPJJ et également des partenaires nationaux (CNAM, DGS, MILDECA, HCSP...). Ce comité de pilotage a permis de faire un état des lieux en matière de qualité de vie au travail en administration centrale et en interrégions. Plusieurs autres sujets ont été abordés : les missions des conseillers techniques en promotion de la santé, le "Parcours santé jeunes", la prise en compte du handicap dans l'action éducative (Promotion de la santé et handicap, Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement), la déclinaison de la convention cadre de partenariat en santé publique, l'enquête santé des jeunes PJJ, la cartographie des offres de formation labellisables « promotion de la santé » et des pistes de travail pour l'année 2019.

En complément de ces temps de regroupements, la Fnes s'est investie dans la **Stratégie de santé des personnes sous main de justice (SSPSMJ)** en participant au groupe de travail mis en place sur l'axe 2 "Promotion de la santé" avec la prise en compte de deux sous-groupes préexistants à la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) (tabac et cannabis). La Fnes a également pris une part active dans l'organisation d'un colloque sur la promotion de la santé des personnes sous main de justice intitulé « *Promotion de la santé en milieu pénitentiaire : enjeux et perspectives* » qui s'est déroulé à Paris le 20 septembre 2019 sous l'égide de la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) et avec le soutien de la DGS.

Enfin, la Fnes contribue à la mise en œuvre d'une **convention nationale entre la PJJ, la Mildeca et l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep)** afin d'assurer la cohérence des actions envisagées dans les inter-régions concernées, avec la démarche globale de promotion de la santé de la PJJ.

La Fnes a participé à trois réunions du comité de pilotage national, en avril, juillet et décembre 2019. L'objectif de ce comité était de superviser l'organisation d'une formation destinée aux animateurs de l'Ufolep et aux éducateurs de la PJJ en vue du développement d'une offre destinée aux jeunes centrée sur la prévention des addictions au moyen d'une approche « socio-sportive ». Cette formation s'est déroulée en septembre 2019 à Toulon.

On constate que de plus en plus de travaux associent au niveau national la Fnes et le pôle santé de la PJJ. Les mesures prises en matière de santé et de prévention s'ouvrent à la PJJ telles que la

mise en place du service sanitaire pour lequel les structures PJJ ont été sollicitées sur la base du volontariat, comme pouvant être des lieux d'accueil de stage pour ces étudiants, futurs professionnels de santé. Inversement les travaux menés par la PJJ prennent en compte la dimension santé et associent le réseau de la Fnes aux réflexions.

De plus en plus d'événements organisés dans les inter-régions permettent de rassembler les professionnels de la PJJ et ceux de la promotion de la santé en lien avec d'autres champs. Par exemple, plusieurs professionnels de la PJJ ont participé à l'Université d'été de Besançon en juillet 2019.

Convention avec la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)



Projet TABACAP : “Prévention du tabagisme auprès des personnes en situation de handicap par le développement de leurs compétences psychosociales”

En 2019, la Fnes a poursuivi les travaux menés dans le cadre de l'appel à projets « Mobilisation de la société civile » lancé en 2018 dans le cadre du Fonds de Lutte contre le Tabac, en se situant dans l'axe « Outiller et soutenir les pratiques des professionnels de santé et du secteur socio-éducatif sur la thématique du tabac et/ou sur l'ensemble des substances psychoactives ». Le projet intitulé « TABACAP : Prévention du tabagisme auprès des personnes en situation de handicap par le développement de leurs compétences psychosociales », a permis en 2019 les réalisations suivantes :

- Un dossier documentaire (Ireps Bourgogne-Franche-Comté) ;
- La première partie d'un catalogue d'outils d'intervention sur le développement des compétences psychosociales à des fins de prévention des addictions auprès d'un public en situation de handicap (Ireps Normandie) ; les objectifs de ce catalogue sont de faire connaître les outils et ressources adaptés au secteur médico-social, et de communiquer sur les conditions (méthodologiques et environnementales) de leur mise en œuvre, auprès des établissements et services concernés ;

(NB. Les méthodes d'intervention, ressources et outils produits ou adaptés dans le cadre de ce projet constitueront la deuxième partie du catalogue)

- Une grille d'analyse des outils pédagogiques (Ireps Guadeloupe) adaptée au public en situation du handicap ;
- Une liste des établissements et services médico-sociaux (ESMS) retenus pour la mise en place des expérimentations.

Deux comités de pilotage ont été organisés les 23 septembre et 9 décembre 2019 et de nouveaux partenaires ont rejoint le projet tels qu'Anne-Charlotte DAMBRE, directrice de projet à Santé BD. Ces comités ont permis :

- De présenter l'association Co-Actis Santé et les outils « Santé BD » pour agir en faveur de l'accès aux soins pour tous avec la création de supports adaptés,
- D'interagir sur les productions réalisées par les Ireps et de les améliorer,

- De présenter le dossier documentaire ainsi que des projets et démarches dont les modalités de mise en œuvre sont décrites dans la littérature,
- De préciser la démarche « Lieu de vie sans tabac » portée par le Réseau de prévention des addictions (Respadd) et la Ligue contre le cancer, pour laquelle les ESMS montrent un intérêt grandissant, en ce qu'elle présente une opportunité de travailler sur les contextes sociaux et environnementaux de la mise en place de projets d'aide à l'arrêt du tabac,
- D'enrichir le catalogue recensant les outils identifiés dans les bases existantes comme outils de développement des CPS pouvant être utilisés en prévention des addictions en vue de leur utilisation directe ou adaptation éventuelle à la diversité des situations des ESMS,
- De partager la démarche d'élaboration de la grille d'analyse d'outils pédagogiques adaptée au public en situation de handicap. Un travail a été mené à partir de la « Grille d'analyse des outils d'intervention en éducation pour la santé » de l'Inpes (devenu Santé publique France) reprise dans une version simplifiée puis croisée avec le guide « Communiquer pour tous » de Santé publique France. La grille est structurée en 2 parties : description de l'outil et recommandations - en tout 10 items ; la classification de la grille d'analyse repose sur 6 « profils » de handicaps,
- D'encourager à participer à la création d'une « malle pédagogique Handicap Santé », pilotée par l'Ireps Guadeloupe, avec la réalisation de fiches pédagogiques sur les outils analysés, et à la mise en place d'une formation à l'utilisation de cette malle. Un répertoire des sites adaptés sur toutes thématiques de santé pourrait aussi voir le jour.
- De sensibiliser l'ensemble du comité de pilotage aux stratégies de développement des compétences psychosociales (éléments théoriques, ressources...)
- De co-construire, par un travail en sous-groupe, des propositions pour définir des stratégies d'intervention adaptées prenant en compte les conditions favorables d'implantation pour la mise en œuvre des expérimentations selon les contextes des ESMS et les niveaux d'intervention (individu, structure, territoire).

Pour rappel, le comité de pilotage partenarial associe des acteurs de la prévention des addictions, des organismes et têtes de réseau du secteur médico-social, des acteurs de l'inclusion et les professionnels de la promotion de la santé, autrement dit les référents chargé.e.s de projets et d'ingénierie des Ireps. Ces derniers sont également membres du groupe de travail « Tabacap » afin de développer les expérimentations et partager les pratiques. Le comité de pilotage et le groupe de travail sont les deux instances permettant de suivre la mise en œuvre du projet.

Le projet se concrétise dans les territoires par 8 expérimentations mises en place par les Ireps parties prenantes du projet en lien avec des ESMS volontaires inscrits dans le tableau ci-dessous :

STRUCTURES VOLONTAIRES	NOM DU.ES REFERENT.S IREPS/CODES	ETABLISSEMENTS OU SERVICES MEDICO-SOCIAUX (ESMS) IMPLIQUES
Ireps Bretagne	Yves COSTIOU	Institut médico-éducatif (IME) de l'Elorn, section d'initiation et de formation professionnelle (SIFPRO) de

		Kergaradec, Gouesnou ; Association les Papillons Blancs
Ireps Bourgogne-Franche-Comté	Corinne L'HORSET	Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), Pôle services ; Association les Papillons Blancs d'entre Saône et Loire
Ireps Occitanie	Pauline FABRE	Foyer de vie « Le Colombier » à Saint Geniez (zone rurale) ; ADAPEI 12-82 - (association départementale des amis et parents handicapés mentaux - OPTEO)
Ireps Pays de la Loire	Aurélie GLATRE-LE GOFF Cécilia SALLE	Unité Externalisée en lycées professionnels ; ADAPEI 44 (association départementale des amis et parents handicapés mentaux)
CODES 04/Cres Paca	Yves DURBEC Maylis BOITARD	Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) de la Haute Lèbre, Revest du Bion, Alpes de Haute Provence
CODES 05/Cres Paca	Virginie ANICET Alexandre NOZZI	La SOURCE, ESAT et Foyer de vie ; ADAPEI/UNAPEI Alpes Provence
Codes 93/ PromoSanté IDF	Andrea RABARON	ESAT « Le Carrefour », La Courneuve ; Association Familiale d'Aide aux Adultes et aux Enfants Inadaptés Mentaux (AFDAEIM)
Promotion Santé Normandie (financement régional)	Charline DIVAY	Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) Vallée de Seine Canteleu ; Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion (IDFHI)

Des fiches d'identité des structures ont été réalisées pour chaque site d'expérimentation permettant de présenter le contexte général de l'ESMS, sa localisation, ses partenaires et d'argumenter sur le choix de l'ESMS de s'inscrire dans la dynamique du projet TABACAP. Initiés en 2019, les accompagnements pilotés par les Ireps avec les ESMS se poursuivront durant toute l'année 2020.

Les avancées du projet ont été présentées à l'occasion d'une journée de partage d'expérience et d'échanges entre les 16 porteurs de projets financés dans le cadre du Fonds de lutte contre le tabac (15 octobre 2019). Cette rencontre organisée par la CNAM a été une opportunité de valoriser le projet auprès des autres porteurs de projet, et des associations, têtes de réseaux et institutions présentes.

Des échanges téléphoniques avec les référents tout au long de l'année permettent de maintenir la dynamique et l'articulation entre le national et le local.

Les informations (appels à projets...), actualités diverses (colloques, journées...) et ressources produites par les membres du comité de pilotage (Respadd, APF Handicap, Santé BD...) sont partagées avec le réseau de la Fnes ce qui contribue à tisser des collaborations plus étroites en dehors du projet. Par exemple, la Fnes participe au comité scientifique du Respadd (cf. partenariat avec le Respadd).

Projet ALCOM : « Accompagnement des associations néphalistes au développement de leurs compétences »

Ce projet est financé par la Cnam dans le cadre de l'appel à projets 2019 "Mobilisation de la société civile", au titre du Fonds de lutte contre les addictions. Il vise à favoriser l'implication des représentants d'usagers/patients, appartenant notamment à des associations néphalistes, dans la conception et l'animation d'actions (i) de représentation, notamment au sein d'instances de démocratie en santé (ii) d'accompagnement individuel et collectif de personnes concernées par les addictions et leur entourage et (iii) d'éducation pour la santé, par le développement de modalités d'accompagnement graduées en fonction des besoins, des contextes et des environnements. Ce projet se déroulera en quatre étapes dont la mise en œuvre débutera en 2020 : (1) Analyse de situation comportant un état des lieux des pratiques des associations en région et une revue de la littérature scientifique sur les conditions de l'efficacité et les limites des interventions de ces associations dans le champ de la prévention en santé, l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique ; (2) Conception de plusieurs modalités d'accompagnement ; (3) Déploiement des processus d'accompagnement en région ; (4) Évaluation de la pertinence des dispositifs d'accompagnement mis en place.

Ce projet se donne pour finalités d'identifier des stratégies d'accompagnement efficaces et de produire des recommandations en vue de leur transférabilité. Il cherche également à favoriser les collaborations entre les associations, les acteurs de la prévention des addictions et les instances de gouvernance en santé, dans le cadre des politiques régionales de santé.

Le projet Alcom sera mis en place jusqu'en 2022. Une collaboration sera à envisager avec la Coordination des associations et mouvements d'entraide reconnus d'utilité publique (Camerup).

Convention avec l'École des hautes études en santé publique (EHESP)



La Fnes a signé en 2016 **un accord-cadre avec l'EHESP** comportant quatre grands domaines de collaboration :

1. Coopération institutionnelle, valorisation mutuelle et organisation conjointe d'événements scientifiques et citoyens
2. Développement de la formation à la promotion de la santé, prévention et éducation pour la santé
3. Participation à la documentation en santé publique et en promotion de la santé
4. Editions

Du fait du départ des principales interlocutrices de la Fnes au sein de l'EHESP (Linda Cambon et Jeanine Pommier), aucun programme d'actions annuel n'a été mis en œuvre en 2019.

Dans le cadre d'une **convention Fnes-Ehesp-Conférence nationale de santé (CNS) signée en 2016 sur la littératie en santé**, il s'agissait en 2019 de concevoir un support de transfert de connaissances sur ce concept, destiné aux décideurs.

Ce support a pris la forme d'une capsule vidéo structurée en plusieurs parties : deux parties « animation » et une partie « présentation ». Un story-board a été élaboré par la Fnes et validé en plusieurs étapes par la CNS. Les animations vidéo ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat entre la Fnes et le Centre d'appui à la pédagogie de l'EHESP. La partie présentation a été enregistrée sur un support vidéo.

Ce projet n'a pas abouti du fait de l'arrêt de l'implication de la CNS durant l'été 2019.

La Direction générale de la santé (DGS)



Inspire-ID

Depuis octobre 2014, la Fnes est partie prenante d'un programme intitulé Inspire-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction entre la recherche, l'intervention et la décision) piloté par l'EHESP jusqu'en février 2016. Ce programme avait pour principal objectif de développer une initiative française de transfert de connaissances et de développement des compétences en santé publique :

- En rendant accessibles, intelligibles et adaptées au contexte français les données probantes et prometteuses en santé publique ;
- En développant des modalités d'accompagnement, de transfert et de collaboration graduées d'utilisation des connaissances par les acteurs et décideurs du domaine ;
- En favorisant le rapprochement de la recherche et de la pratique au bénéfice du développement de la recherche interventionnelle.

Cette initiative, un temps suspendue, a été remise en place en 2017 sous la présidence du Directeur général de la santé. Elle inclut désormais 2 principaux axes intégrant depuis 2019, de manière transversale, un volet « Formation et accompagnement » porté par l'EHESP :

- Un axe “Développement de la recherche interventionnelle” sous la responsabilité de l'Institut de recherche en santé publique (IReSP) ;
- Un axe “Mise à disposition de données probantes et prometteuses en santé publique”, qui comporte deux volets :
 - La mise à disposition d'un « registre français d'interventions validées ou prometteuses » sous la responsabilité de Santé publique France,
 - Le développement de la capitalisation des expériences en promotion de la santé sous la responsabilité de la Société française de santé publique, par un groupe de travail national co-animé par la Fnes.

Dans le cadre de ce deuxième volet, plusieurs réalisations sont à noter en 2019 :

- La rédaction d'un document méthodologique sur la capitalisation d'expériences en promotion de la santé ;

- La rédaction d'une version préliminaire d'un "cahier pratique" destiné aux futurs accompagnateurs et contributeurs de la capitalisation d'expériences ;
- Une formation/accompagnement du groupe de travail national à la mise en place d'un processus de capitalisation en santé publique, proposée par le Centre International d'Etudes pour le Développement Local (Ciedel) ;
- La définition des orientations d'une formation certifiante à la capitalisation qui sera mise en œuvre par l'EHESP ;
- La mise en place d'un groupe de travail interne au réseau de la Fnes.

C'est dans le volet "Formation et accompagnement des acteurs et des décideurs" placé sous la responsabilité de l'EHESP et transversal aux deux autres axes, que s'inscrit le projet « Transfert de connaissances en région » (TC-Reg) auquel participe la Fnes ; pour rappel, ce projet de recherche interventionnelle vise à évaluer les effets de différentes modalités de transfert de connaissances au sein des Agences régionales de santé et des Ireps de 4 régions (Bretagne, Normandie, Martinique, Paca). Du côté de la Fnes, il s'est achevé en 2019 par la participation au comité de pilotage le 13 février et la réalisation d'un bilan national des activités menées par les Ireps concernées. Un séminaire national organisé le 18 octobre 2019 est également venu clore ce projet en favorisant le partage des expériences menées dans les régions et la communication des premiers résultats de la recherche.

Projet PRISCA : "Recensement des projets de promotion de la santé en milieu pénitentiaire"

Ce projet est porté par la Fnes avec le soutien d'une subvention accordée par la DGS en 2019. Il vise à atteindre deux principaux objectifs :

1. Repérer et analyser les actions de promotion de la santé innovantes et prometteuses menées en milieu pénitentiaire sur l'ensemble du territoire national ;
L'objectif n'est pas de réaliser un recensement exhaustif des actions conduites dans ce milieu, mais bien de faire remonter les actions les plus intéressantes, par leur caractère innovant et prometteur.
2. Diffuser les résultats de cet état des lieux sous une forme facilitant le partage des connaissances et des informations.

Il sera basé sur une recension d'informations quantitatives et qualitatives permettant de dresser un état des lieux des actions de prévention, d'éducation pour la santé ou de promotion de la santé innovantes et prometteuses mises en place dans le milieu pénitentiaire. Cette recension sera réalisée au moyen d'un questionnaire élaboré avec l'appui d'un groupe de travail. Les interventions remontées du terrain seront analysées sous l'angle des critères validés dans la littérature scientifique et des référentiels existants dans la documentation concernant la promotion de la santé en milieu pénitentiaire - appuyée par un retour vers les porteurs si besoin. Enfin, un catalogue des expériences prometteuses et innovantes sera constitué.

Ces activités seront réalisées en 2020.



Université d'été francophone en santé publique de Besançon

La Fnes est une partenaire de longue date de l'Université d'été en santé publique de Besançon, qui a lieu tous les ans au cours de la première semaine du mois de juillet. Cette manifestation est organisée par l'UFR Santé de Besançon, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté, l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et Santé publique France. Elle a pour buts d'unir le potentiel de toutes les personnes concernées par les questions de santé publique dans le monde francophone, de favoriser la réflexion et les échanges autour d'expériences originales afin de répondre à des problématiques concrètes sur des sujets d'actualité.

En 2019, pour la XVIème édition, ce partenariat s'est traduit par :

- La participation au comité scientifique et pédagogique,
- Une contribution à la documentation (Centre de documentation de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Bourgogne Franche-Comté),
- La coordination de modules de formation par des représentant(e)s de la Fnes, des Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, et du Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) Provence Alpes Côte d'Azur,
- La participation au Journal « Le Temps de l'Université » (Fnes et Ireps Bourgogne Franche Comté).

Les principaux partenaires associatifs

Unis-Cités

La Fnes est membre du comité de pilotage du projet « Re'pairs Santé » piloté par Unis-cités. Un comité de pilotage s'est déroulé le 19 novembre permettant de présenter le bilan du projet 2018-2019, de partager les enseignements de la mesure d'impact réalisée, de valoriser la nouvelle promotion de services civiques et de poursuivre l'amélioration du projet. La Fnes a également été sollicitée pour participer à l'événement marquant la fin de l'année des services civiques intitulé « Tremplin » le 14 juin 2019. Ce temps fort a permis de rencontrer les jeunes qui ont intégré le projet au cours de l'année ; les compétences, notamment psychosociales, et les connaissances qu'ils ont développées à l'appui de leur projet (reprise d'étude, insertion professionnelle, réorientation...), ont été mises en évidence à cette occasion.

Société Française de Santé publique (SFSP)

La Fnes est adhérente à la SFSP depuis de nombreuses années et sa Déléguée générale en a été élue membre du Bureau (vice-présidente) en 2019 pour un second mandat. Les activités menées en commun par les deux associations sont multiples : production et diffusion de prises de position concernant des sujets prioritaires de santé publique, co-construction de connaissances

et d'outils concernant la capitalisation des expériences en santé publique, participation au Comité de rédaction de la revue Santé Publique.

La Fnes s'est mobilisée de façon importante pour l'organisation du **Congrès de la SFSP** qui s'est tenu à Marseille en novembre 2019, en partenariat avec l'association européenne de santé publique EUPHA : présence au Governing board, participation au Comité de rédaction du journal francophone du congrès "Sur le Pont", présentation de plusieurs communications orales et posters.

La Fnes est impliquée dans le comité de pilotage du projet D-CAP mené dans le cadre de l'initiative pilotée par la DGS : InSPIRe-ID (présentation détaillée pages précédentes). Ce projet s'inscrit dans la poursuite du travail visant à construire la partie « expérientielle » du portail de Santé publique France, par la capitalisation de 60 actions de terrain en prévention du tabagisme. Financé par le Fond de lutte contre le tabac, il se déroule sur 3 années (2019/2021) et vise à repérer et capitaliser des actions de terrain mises en place dans le cadre des programmes nationaux de prévention du tabac (Moi(s) sans tabac, Tabado...) faisant l'objet d'évaluations et de publications scientifiques.

France Assos Santé

La Fnes a poursuivi sa collaboration avec France Assos Santé (FAS) en 2019 par :

- la participation à plusieurs réunions de leurs groupes de travail notamment sur la notion de « parcours » (14 mars, 22 mars, 13 juin, 9 juillet),
- la participation de FAS au comité de pilotage du projet « Tabacap » porté par la Fnes,
- la contribution de la Fnes à la journée sur la capitalisation organisée par France Assos Santé. Ce séminaire visait à poser les bases de la réalisation d'un répertoire d'actions dans le réseau de FAS, destiné à accroître la visibilité des actions de promotion de la santé menées par les associations membre de France Assos Santé. Une présentation des travaux nationaux sur la capitalisation d'expérience a été réalisée par la SFSP.
- la rédaction d'une fiche projet de partenariat entre France Assos Santé et la Fnes avec des axes de collaboration identifiés : mise en lien des Ireps et des Unions régionales des associations agréées des usagers du système de santé (URAASS), échanges d'expertise, plaidoyer pour la promotion de la santé.

Réseau de prévention des addictions (RESPADD)

Le Respadd est chargé de coordonner pour la France le Réseau des hôpitaux promoteurs de santé et de piloter la démarche « Lieux de santé sans tabac »/ « Lieux de santé promoteurs de santé ». Dans le cadre de sa participation aux travaux du Comité scientifique du Respadd, la Fnes a été amenée à intervenir dans le cadre du colloque organisé à Bordeaux les 9 et 10 septembre 2019 sur le thème "Lieu de santé promoteur de santé".

Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)

Une prise de contact a eu lieu entre la Fnes et le CIDJ sur recommandation de la Cnam dans le cadre d'un projet du CIDJ financé par le « Fonds de lutte contre les addictions » 2019. Cet échange qui s'est déroulé le 27 novembre a permis de mieux connaître les missions de chacun et

d'envisager une collaboration nationale dans le cadre du projet "Addictions chez les jeunes : prévenir et s'en sortir" du CIDJ, la santé n'étant pas au cœur de leur travail mais perçue comme transversale à leurs missions.

Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (Fnors)

Une rencontre avec la Fnors s'est tenue le 16 octobre 2019. Cette réunion avait pour buts de mieux connaître les champs d'activités de chacun, de faire le point sur les missions des deux têtes de réseau et sur les liens existants dans les régions entre les Ireps et les Observatoires régionaux de santé (ORS).

Préventica

Par l'intermédiaire de l'Irep Nouvelle-Aquitaine, la Fnors a eu un contact avec l'équipe Préventica, chargée de l'organisation d'événementiels sur la qualité de vie au travail et la performance des organisations, dans l'objectif de contribuer aux salons 2019 et de formuler des propositions d'intervention en lien avec les événements organisés à Paris et Marseille.

L'Irep Nouvelle-Aquitaine est intervenue à l'occasion du salon de Paris les 22 et 23 mai 2019 sur un atelier relatif au nudge et à la pleine conscience.

Le CRES Provence Alpes Côte d'Azur est intervenu lors du salon à Marseille les 8, 9 et 10 octobre 2019 sur « La santé au travail à travers le prisme de la promotion de la santé ».

Institut Renaudot

Cette association vise à

- soutenir et susciter le développement des démarches communautaires en santé
- faire connaître les pratiques existantes et valoriser leurs apports et leurs intérêts
- contribuer au soutien et au renforcement des compétences des acteurs concernés
- favoriser l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs dans leurs diversités
- augmenter la reconnaissance de ces pratiques

En vue de définir des orientations de travail communes avec l'Institut Renaudot, la Fnors a rencontré ses deux co-présidents en mai 2019 et a participé à une réunion pluri partenariale organisée par l'Institut en novembre 2019.

Fabrique Territoires Santé

Extension de la Plateforme nationale de ressources Ateliers santé ville, cette association remplit les missions suivantes :

- Faire du lien, donner la possibilité d'être relié, rassembler les énergies et les initiatives et ainsi constituer un réseau national référent pour les acteurs locaux, régionaux et nationaux. Mieux se connaître, partager des savoirs et des expériences, échanger des pratiques et des réflexions. Et pour cela utiliser tous les moyens qui facilitent ce maillage : rencontres, journées d'échanges de pratiques, site internet, newsletter, forum...
- Favoriser la qualité des programmes et des projets menés sur les territoires :

- en poursuivant un travail de capitalisation des dynamiques, outils, méthodes et actions ;
- en facilitant l'accès à l'information et aux ressources nécessaires à leur fonctionnement ;
- en diffusant les acquis en termes de démarches qui fonctionnent, comme celles des ateliers santé ville et d'autres encore, et de connaissance des situations sanitaires et sociales des territoires ;
- en soutenant les échanges de pratiques et d'analyses à l'échelle nationale, régionale ou inter-régionale ;
- en contribuant à la réflexion sur la promotion de la santé et la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.
- Constituer une force de propositions et de ressources pour la recherche, l'innovation et l'expérimentation dans le cadre des dynamiques territoriales de santé.
- Construire et produire des plaidoyers pour une conception ouverte de la promotion de la santé sur les territoires.

Afin de construire des orientations de travail partagées, la Fnes a rencontré la Fabrique le 17 octobre 2019.

Autres partenariats

Outre ses participations aux organismes nationaux évoqués plus haut, la Fnes est représentée dans les instances nationales suivantes :

- Action coordonnée pour la recherche interventionnelle en santé publique (ACRISP)
- Conseil scientifique et éthique de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (AFDET)
- Comité d'experts « Santé des jeunes » de la Fondation de France
- Comité de rédaction de Santé Publique (revue de la Société française de santé publique)

SECTION 3 : L'ANIMATION DU RÉSEAU DE LA FNES

L'animation du réseau de la Fnes est mise en œuvre au travers de plusieurs activités :

- L'organisation de rencontres au niveau national, notamment les réunions des directrices et directeurs des Ireps
- La coordination de groupes de travail
- Le développement d'une offre de formation interne

A ces activités s'ajoute la **coordination de projets d'envergure nationale** évoqués dans d'autres parties du présent rapport.

❖ Assises nationales de la Fnes

Les Assises se sont tenues à Rennes dans les locaux de l'École des hautes études en santé publique, les 5 et 6 septembre 2019. Elles ont eu pour thème : “La santé dans toutes les politiques : le défi de l'intersectorialité”.

La première journée était ouverte aux partenaires et professionnels de la promotion de la santé et des champs sanitaire, médico-social, social, éducatif... En voici le programme :

Mots d'ouverture

- François Baudier, Président, Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) ;
- Laurent Chambaud, Directeur général, École des hautes études en santé publique (EHESP) ;
- Marick Fèvre, Présidente, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bretagne.

Conférences introductives

- Professeur Jérôme Salomon, Directeur général de la santé (DGS) : La prévention dans toutes les politiques publiques : une approche transversale ;
- Nicolas Prisse, Président, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) : Conduites addictives : pertinence d'une politique interministérielle ;
- Sylvie Quelet, Directrice de la prévention et de la promotion de la santé, Santé publique France : L'intersectorialité : quels enjeux pratiques ? L'exemple de la vaccination.

1ère Table ronde L'intersectorialité dans le monde du soin

Modératrice : Isabelle Millot, Directrice, Ireps Bourgogne-Franche-Comté ;

- Franck Chauvin, Président, Haut Conseil de la santé publique (HCSP) ;
- Pascal Gendry, Président, Fédération française des maisons et pôles de santé (FFMPS) ;
- Pierre Sonnier, Formateur, Comité régional d'éducation pour la santé (Cres) Paca.

2ème Table ronde L'intersectorialité dans le secteur médico-social et le champ du handicap

Modératrice : Séverine Lafitte, Coordinatrice des projets, Fnes ;

- Virginie Hoareau, Responsable du pôle « Partenariats institutionnels », Direction de la compensation de la perte d'autonomie, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;

- Aude Bourden, Conseillère nationale Santé - Médico-social, Direction Développement associatif et politiques d'inclusion, APF France handicap ;
- Karyne Pierre-Louis, Directrice, Ireps Martinique.

3^{ème} Table ronde L'intersectorialité dans le champ éducatif

Modératrice : Christine Ferron, Déléguée générale, Fnes ;

- Gilles Fardin, Doyen des Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) du 1er degré, Académie de Nantes ;
- Éric Le Grand, Sociologue consultant en promotion de la santé, Conseil scientifique des Francas, Professeur affilié à l'EHESP ;
- Magali Segretain, Chargée de projets et d'ingénierie, Ireps Pays de la Loire.

Conférence de clôture

- Nathalie Le Formal, Directrice de la santé publique, Agence régionale de santé (ARS) Bretagne : L'intersectorialité à l'oeuvre dans un programme régional santé environnement (PRSE) : le témoignage d'une ARS.

Clôture de la journée

- Christine Ferron, Déléguée générale, Fnes.

La seconde journée était uniquement accessible aux membres du réseau et consacrée à l'écriture du projet fédératif 2019-2023. Quatre ateliers ont ainsi été organisés :

Atelier 1 Nos missions, nos partenaires : quelles évolutions ?

Cet atelier avait pour objectif de faire émerger ce qui s'est maintenu et ce qui a changé depuis 2013 dans les missions des Ireps, dans les rapports des Ireps avec les institutions et avec leurs partenaires (anciens et nouveaux), dans leurs façons de travailler, dans leurs organisations - et ce que cela dit de l'identité du réseau.

Atelier 2 Notre image et notre stratégie de communication

Cet atelier avait un double objectif : d'une part, analyser les évolutions dans les stratégies de communication des Ireps, leurs motifs et leurs modalités ; d'autre part, construire des propositions d'évolution de ces stratégies.

Atelier 3 Qu'est-ce qui fait réseau entre nous ?

Cet atelier avait pour objectif de définir ce qui constitue le réseau, ce qui réunit les structures du réseau, ce qu'elles ont à partager et ce que cela leur apporte. Il avait également pour but de déterminer des modalités de fonctionnement en réseau qui soient aussi adaptées, utiles et bénéfiques que possible. Notamment, comment renforcer la mutualisation entre les Ireps ? Comment améliorer la mise en œuvre des projets et programmes nationaux ?

Atelier 4 Notre avenir : comment nous voyons-nous dans 5 ans ?

Cet atelier avait pour objectif de développer une vision prospective de notre réseau au regard des évolutions prévisibles du contexte - ce qui se maintiendra ou ce qui évoluera (devra évoluer) en termes de missions, de fonctionnement, de financement, de partenariats, de façons de travailler, et en termes d'organisation. En lien avec ces évolutions, les appuis nécessaires en termes de formation, de renforcement de compétences, de conseils spécialisés, ont été envisagés.

Les Assises 2019 de la Fnes ont remporté un franc succès, non seulement en termes de nombre de participants, mais aussi par rapport à l'organisation et aux contenus proposés.

❖ Réunion des directrices et directeurs des Ireps

Une réunion a été organisée avec les directeur.trice.s des Ireps, le 26 juin 2019.

Cette réunion a permis des échanges, partages d'informations et décisions concernant différents sujets prioritaires.

- Promotion de la santé et prévention dans les structures de soins /par les offreurs de soins : échange avec François Baudier sur la stratégie et les relations avec ces acteurs.
- Plaidoyer politique mené par la Fnes : proposition d'une mission IGAS.
- Tour de table des activités des Ireps
 - o Dispositifs régionaux de soutien et/ou Pôles formation/recherche
 - o Autres dispositifs : projets territoriaux en santé mentale
 - o Service sanitaire et Service national universel
- Fonctionnement fédératif
- Groupes de travail nationaux : point de situation
- Informations complémentaires concernant les activités conventionnelles de la Fnes menées avec le réseau : Santé publique France, Cnam, PJJ.

❖ Groupes de travail

Les groupes de travail mis en place au niveau national n'ont pas tous la même configuration : certains résultent d'une initiative du réseau, d'autres s'inscrivent dans la convention établie avec Santé publique France. Certains sont animés par la Fnes, d'autres par des pilotes issus des Ireps. Tous poursuivent cependant un même double objectif de mutualisation des compétences et de renforcement du pouvoir d'agir du réseau.

Sept groupes se sont réunis durant l'année 2019 :

Recherche interventionnelle, courtage et transfert de connaissance en promotion de la santé (1 réunion)

Cadre
Fédération
Coordination
Chloé Hamant (Ireps Auvergne-Rhône-Alpes) et Timothée Delescluse (Promotion Santé Normandie)

Objectifs
<p>Faire le point sur la façon dont les collaborations avec la recherche et les activités de courtage ont évolué suivant les régions</p> <p>Identifier et présenter les différents dispositifs régionaux d'appui et de soutien aux acteurs</p> <p>Échanger sur une définition commune des “données probantes” et de leurs enjeux</p> <p>Proposer des perspectives de travail sur le transfert de connaissance, le courtage, la capitalisation des pratiques</p>
Réalisations en 2019
<p>Organisation d'une réunion le 4 décembre 2019 permettant un partage d'expérience sur les dispositifs régionaux d'appui et de soutien aux acteurs et sur les enjeux liés aux données et programmes probantes (usages et accès).</p> <p>Appel à candidature pour élargir le groupe de travail avec les Ireps volontaires</p> <p>Mise en place d'un espace collaboratif numérique “Agora project” avec les référents identifiés afin de mutualiser les ressources et les productions du réseau</p>

Offre de formation en Education thérapeutique du patient (ETP) (1 réunion)

Cadre
Fédération
Coordination
Nathalie Ponthier (Bourgogne Franche-Comté) & Farida Mouda (Promotion Santé Normandie)
Objectifs
<p>Construire et mettre à la disposition du réseau trois modules de formation en e-learning mobilisables par les Ireps volontaires dans leurs offres de formation en Education thérapeutique du patient</p>
Réalisations en 2019
<p>Mise à disposition des Ireps contributrices de l'accès en ligne au parcours pédagogique sur moodle constitué d'une introduction et de trois modules de formation à l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP). Chaque Ireps a pu s'en saisir selon ses possibilités et ses besoins en région (utilisation auprès d'étudiants en IFSI, auprès des professionnels de santé, des personnels des ESMS...). Plus de 500 participants étaient recensés sur la plateforme e-learning en fin d'année 2019.</p> <p>Apport d'une assistance technique et de la maintenance de la plateforme moodle (mise à jour, problèmes de connexion...) par la Fnes en collaboration avec l'Ireps BFC.</p> <p>Organisation le 20 juin 2019 d'une journée de rencontre des référents ETP utilisant le module afin de faire le point sur l'utilisation des modules, les aspects administratifs, les améliorations à apporter et l'évaluation à réfléchir.</p>

Littératie en santé (1 réunion)

Cadre
Fédération
Coordination
Estelle Tournadre (Guyane PromoSanté)
Objectifs
Mettre en place un groupe de travail inter-Ireps par le biais d'un appel à candidature Recueillir les premières données de l'état des lieux (réalisations, ressources et besoins) au moyen d'un questionnaire Centraliser les informations et proposer des perspectives Animer le groupe de travail en facilitant les échanges et en définissant les missions du groupe en fonction des besoins des participants
Réalisations en 2019
Appel à candidature pour former le groupe de travail avec les Ireps volontaires Passation d'un questionnaire sur les activités du réseau en matière de littératie en santé Organisation d'une réunion de travail le 9 mai permettant l'inter-connaissance des membres, la présentation des réalisations de chacun en matière de littératie et du dossier « Comprendre et agir » de PromoSanté IDF consacré à la littératie en santé Réflexion sur les perspectives et grandes lignes de fonctionnement du groupe Construction d'un espace collaboratif numérique avec la plateforme Slack (partage des ressources, chats...) Mobilisation des membres du groupe pour intervenir dans 2 événements nationaux : <ul style="list-style-type: none">- Le « showroom » du Centre de ressources prévention mutualiste, une journée dédiée à des salariés de la Mutualité Française (21 novembre 2019)- Un séminaire national organisé par l'Ecole de service social de la Cramif à destination des cadres du service social (29 novembre 2019)

Capitalisation des projets en promotion de la santé (1 réunion)

Cadre
Fédération
Coordination

Timothée Delescluse (Promotion Santé Normandie) et Mélanie Villeval (Ireps Auvergne-Rhône-Alpes)

Objectifs

Etat des lieux des activités actuelles de capitalisation au sein des Ireps

Ebauche de ce qu'est/pourrait être la capitalisation au sein des Ireps

Programmation des travaux du groupe

Réalisations en 2019

Argumentaire sur le développement de la capitalisation au sein du réseau présenté en réunion des directions le 26 juin 2019

Module d'accueil des nouveau arrivants (MANA) (4 réunions)

Cadre

Fédération

Coordination

Christine Ferron et Séverine Lafitte (Fnes)

Objectifs

Mettre en place un module « d'intégration » pour construire une culture commune de promotion de la santé entre les participants et développer un sentiment d'appartenance au réseau

- Interconnaissance entre les participants
- Valeurs et vision communes de la promotion de la santé
- « Mémoire » de la promotion de la santé et de l'histoire du réseau
- Appartenance à un réseau national
- Exploration du sens donné aux projets et aux actions menés et plus largement du projet de société porté par la promotion de la santé
- Encouragement d'une pensée critique qui prenne en compte la complexité

Réalisations en 2019

Appel à candidature pour constituer le groupe de travail du MANA

Réalisation et passation d'un questionnaire destiné aux salariés et administrateurs des Ireps concernant leurs attentes et besoins vis-à-vis de ce module (34 réponses)

Organisation de réunions de travail les 22, 23 mai, 15 juillet, 25 octobre 2019

Définition du cadre du module, de son organisation (lieu, horaires...), de son format et de sa pédagogie (support, outils, animation...)

Elaboration du programme prévisionnel sur 3 jours et du budget correspondant

Démarche de portage de formation (non abouti)

Recherche documentaire pour la création d'un outil sur l'histoire de la promotion de la santé

Certification des formations (1 réunion)

Cadre
Fédération
Coordination
Thierry Prestel (Ireps Bretagne)
Objectif
Proposer un accompagnement pré-certification collectif afin de diminuer les coûts et partager les "bonnes" pratiques liées à la mission de formation des Ireps Proposer une méthode commune pour sélectionner un prestataire certificateur Ouvrir les réflexions sur les logiciels d'aide à la gestion des formations et sur l'éligibilité des formations au compte personnel de formation (CPF)
Réalisations en 2019
Constitution du groupe de travail composé de directeur.trice.s et de référents formateurs du réseau Partage des enjeux liés à la certification, des textes réglementaires et des informations obtenues par chacun Organisation d'une réunion le 18 décembre sur l'intérêt d'un accompagnement pré-certification et d'un prestataire certificateur commun. Réalisation d'un état des lieux permettant d'estimer le volume d'activité formation à partir des bilans pédagogiques et financiers des Ireps volontaires. Elaboration d'une trame commune pour un cahier des charges de sélection de l'organisme pré-certificateur incluant les spécificités des DOM

Sollicitation de différents prestataires pour l'élaboration de devis négociés avec plusieurs Ireps.

Financement durable de la promotion de la santé/prévention collective (1 réunion)

Cadre
Fédération
Coordination
François Baudier (Ireps Bourgogne Franche-Comté et Fnes)
Objectifs
Poursuivre le plaidoyer auprès des institutions et des parlementaires par la mobilisation du réseau Elaborer des propositions pour un financement durable de la promotion de la santé/prévention
Réalisations en 2019
Organisation le 6 mars d'une réunion du groupe ouvert à des experts (extérieurs au réseau) sur les questions de financement du système de santé. Formulation de 3 orientations prioritaires : 1. Clarifier ce que sont la promotion de la santé et la prévention collective, auprès des politiques qui résument souvent ce domaine à la prévention individuelle et médicalisée ; 2. Valoriser les activités du réseau ; 3. Etablir des scénarios de financement au regard des champs couverts et des activités réalisées.

❖ Soutien au réseau documentaire

Plateforme collaborative Agora Project

Cette plateforme numérique est un espace collaboratif ouvert aux documentalistes et chargé.e.s de documentation des Ireps. Ouverte depuis 2015, elle compte 73 utilisateurs en 2019. Elle a la particularité de pouvoir être alimentée par tous les utilisateurs, répondant ainsi à l'objectif de mutualisation des pratiques documentaires du réseau.

Son animation régulière a été assurée par l'équipe du siège de la Fnes qui y publie toutes sortes d'informations dont les nouvelles productions, les outils pédagogiques mis à disposition du

réseau ainsi que les liens vers les vidéos du réseau. Un forum est également accessible à tous les utilisateurs pour partager leurs interrogations et leurs recherches d'outils, de données, de documents...

❖ Formation interne au réseau

Dans le cadre du Dispositif régional d'appui en prévention et promotion de la santé d'Occitanie coordonné par l'Ireps, la Fnes a réalisé une formation de deux journées sur le thème « Données probantes en promotion de la santé : des repères pour l'action et la décision ». Le programme en était le suivant :

I - Une définition en référence à l'*evidence based medicine*, à la recherche épidémiologique et à l'expertise scientifique

II - Une définition en référence à l'expertise expérientielle et à la recherche interventionnelle

- Typologie des données probantes
- Définitions de termes-clés
- Exemples de bases de données probantes et de données probantes

III - Les enjeux de la production et de l'utilisation de données probantes en promotion de la santé

- Six principaux enjeux
- L'accès aux données probantes
- L'accessibilité et l'acceptabilité des données probantes

IV - La recherche interventionnelle en promotion de la santé - vers une « science des solutions »

- Définition de la recherche interventionnelle en promotion de la santé
- Finalités de la RIPS
- Conditions favorables au développement de la RIPS

SECTION 4 : PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

❖ Publications au nom de la Fnes

Reuves à comité de lecture

S Lafitte, C Ferron, L Mussillier, S Poli, C L’Horset, M Masrouby, L Bidaux, F Alias, Empowerment: a key to promote the health of people with disabilities, *European Journal of Public Health*, Volume 29, Issue Supplement_4, **November 2019**.

G. Moore, L. Cambon, S. Michie; P. Arwidson, G. Ninot, C. Ferron et al. Population Health Intervention Research : The Place of Theories, *Trials*, **2019**, 20(285).

L. Thabane, L. Cambon, L. Potvin, C. Ferron et al. (Discussion Panel). Population health intervention research : what is the place for pilot studies ?, *Trials*, **2019**, 20(309).

F. Jabot, R. Demeulemeester, C. Ferron, et al. L’évaluation d’impact sur la santé peut-elle être appliquée aux programmes de candidats à l’élection présidentielle ?, *Santé Publique*, **2019**, 3(31).

Ouvrages et chapitres d’ouvrages

C. Ferron, E. Godeau, Préface. In : Le Dico de la santé pour les enfants. Rennes : Editions Hygée, Presses de l’EHESP, **2019**

Reuves de transfert

C. Ferron, S. Lafitte, M. Boucher-Le Bras. La Fnes en région : la plateforme Promotion Santé Normandie, *Revue LSPS – Réseau Français Lieu de Santé Promoteur de Santé*, **juin 2019**, #2

❖ Communications au nom de la Fnes

Communications à caractère scientifique

S. Lafitte, L. Mussillier, C. Ferron, co-auteurs avec S. Poli, C. L'Horset, M. Masroubi, L. Bidaux, F. Alias. Empowerment: a key to promote the health of people with disabilities, *Congrès EUPHA « Building bridges for solidarity and public health »*, Marseille, **novembre 2019**

C. Ferron co-auteur avec R. Joanny, E. Le Grand, M. Porcherie, S. Rohou. How to build the partnership between researchers and practitioners ? The place of mutual perceptions, *Congrès EUPHA « Building bridges for solidarity and public health »*, Marseille, **novembre 2019**

C. Ferron, Hôpital sur le territoire, responsabilité populationnelle, *Colloque « Lieu de santé promoteur de santé »*, Bordeaux, **septembre 2019**

C. Ferron, Littératie en santé et promotion de la santé, *Rencontres régionales de santé publique*, Bordeaux, **septembre 2019**

C. Ferron, Universalisme proportionné : vers une égalité réelle en santé ?, *Université d'hiver de la Fédération laïque des centres de planning familial*, « La santé sexuelle, un droit pour tous et toutes ? », Bruxelles, **mars 2019**

C. Ferron, Les apports de la psychologie à l'éducation thérapeutique du patient, *Congrès Santé Education 2019*, « De l'éducation thérapeutique du patient à la promotion de la santé », Paris, **février 2019**

C. Ferron, M. Villeval, Modération Session plénière Méthodes d'intervention, *Colloque INCa-IReSP-Inserm*, « Recherche interventionnelle pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé », Paris, **janvier 2019**

C. Ferron, La promotion de la santé, *Séminaire commun de santé publique de l'Ecole des hautes études en santé publique*, Rennes, **janvier 2019**

Communications de transfert

C. Ferron, Les compétences psychosociales, la littératie, les données probantes : des leviers pour réduire les ISS, *Journée régionale de la Fédération régionale des acteurs de la promotion de la santé « Réduire les inégalités sociales de santé : mythe ou réalité ? »*, Tours, **décembre 2019**

René Demeulemeester, François Baudier, Regards croisés sur l'évolution de la santé publique et la promotion de la santé, *Ireps Guadeloupe « Agir et promouvoir la santé pour tous et avec tous. 1989 – 2019 : 30 ans d'actions »*, Saint-Claude, **novembre 2019**.

C. Ferron, Les nouvelles orientations en éducation et promotion de la santé, *Ireps Guadeloupe* « *Agir et promouvoir la santé pour tous et avec tous. 1989 – 2019 : 30 ans d'actions* », Saint-Claude, **novembre 2019**

C. Ferron, Retour sur trente années de promotion de la santé en Guadeloupe - Restitution de la 1ère journée, *Ireps Guadeloupe* « *Agir et promouvoir la santé pour tous et avec tous. 1989 – 2019 : 30 ans d'actions* », Saint-Claude, **novembre 2019**

C. Ferron, Formations et accompagnements méthodologiques, *Colloque* « *Promotion de la santé en milieu pénitentiaire : enjeux et perspectives* », Paris, **septembre 2019**

C. Ferron, La littératie en santé, *Journées nationales du Service social de la Cnam*, Cesson-Sévigné, **juin 2019**

C. Ferron, Compétences psychosociales : Définition et innovations dans le monde civil, 1^{ère} journée d'échanges de la promotion de la santé dans les armées, « *Quelle place pour la promotion de la santé dans les armées ?* », Paris, **juin 2019**

C. Ferron, La promotion d'un mode de vie physiquement actif sur les territoires : une nécessaire stratégie intersectorielle coordonnée. Convergence d'un enjeu de santé publique avec les enjeux des territoires, *Séminaire de l'Ireps Bretagne* « *Réduire les inégalités d'accès à la pratique d'activité physique et sportive sur les territoires* », Rennes, **mai 2019**

C. Ferron, Promotion de la santé, 1918-2018 : qu'avons-nous appris en un siècle ?, *Congrès de l'Association internationale de pédiatrie sociale*, « *Quels rôles pour les professionnels de l'enfance dans la prévention et la promotion de la santé en 2019 ?* », Salon-de-Provence, **mai 2019**

C. Ferron, Promotion de la santé et établissements médico-sociaux : comment mener une démarche promotrice de santé au sein de vos établissements ?, *Colloque régional* « *Promotion de la santé et handicap* », Caen, mars 2019

C. Ferron, Animation de la conférence organisée par la promotion 2017 "Jonathan Mann" des médecins inspecteurs de santé publique avec le concours de l'EHESP, « *Promotion de la santé : une ère nouvelle ?* », Paris, **février 2019**

Auteurs : Christine Ferron, Séverine Lafitte, Léa Mussillier
Relecture : François Baudier
Mise en page : Mahé N’Gom
Date : 20 juin 2020

Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes)
Maison des Sciences de l'Homme – Paris Nord
20 Avenue George Sand
93210 Saint-Denis
06 58 49 60 82

